REGALIS^h
Revue Gabonaise De Littératures & Sciences Humaines

Un autre regard sur l'Autre : littérature, philosophie et sciences humaines

Sous la direction de :

Pierre-Claver MONGUI

Numéro : 1 décembre 2016

Comité scientifique

Pr Thiémélé L. Ramsès BOA, Université Félix Houphouët-Boigny
Pr Simon HAREL, Université de Montréal
Pr Amadou KONÉ, Georgetown University, Washington DC
Pr Jean-Marie KOUAKOU, Université Félix Houphouët-Boigny
Pr Georice Bertin MADEBE, DR, IRSH / Gabon
Pr Sylvère MBONDOBARI, Université Omar Bongo
Pr Ludovic OBIANG, DR, IRSH / Gabon
Pr Martine RENOUPREZ, Université de Cadix
Pr Joseph TONDA, Université Omar Bongo
Pr Bertrand WESTPHAL, Université de Limoges

Comité de lecture

Parfait Bi-Kacou DIANDUE (PT)

Frédéric MAMBENGA-YLAGOU (MC / HDR)

Achille Fortuné MANFOUMBY MVE (MR) CENAREST

Gyno-Noël MIKALA (MC)

Pierre-Claver MONGUI (MC)

Mike MOUKALA NDOUMOU (MC)

Pierre NDEMBY MANFOUMBY (MC)

Steeve RENOMBO OGOULA (MC)

Jean-Jacques Rousseau TANDIA MOUAFOU (MC)

Didier TABA ODOUNGA (MC)

Comité de rédaction

BOUNDZANGA Noël Bertrand, Littératures Africaines, UOB

DISSY DISSY Romuald, Lettres Modernes, UOB

MAPANGOU Dacharly, Lettres Modernes, UOB

MESSI ME NANG Clotaire, Histoire, UOB

MESSIA Rodolphe, Lettres Modernes, UOB

MONGUI Pierre-Claver, Lettres Modernes, UOB

MPAGA Christ-Olivier, Philosophie, UOB

NDEMBY Pierre, Lettres Modernes, UOB

ONDO Placide, Sociologie, UOB

OVONO EBE Mathurin, Etudes ibériques, UOB

PAMBO NDIAYE Anges Gaël, Anglais, UOB

YANGA NGARI Bertin, Sociologie, UOB

ZAME AVEZO'O Léa, Littératures Africaines, UOB.

Université Omar Bongo

Département de Lettres Modernes

Centre d'**E**tudes et de **R**echerches **L**ittéraires sur les **I**maginaires et la **M**émoire

© décembre 2016

SOMMAIRE

1. Fiction et sciences exactes : pour une variabilité de l'altérité disciplinaire

Par Parfait Bi Kacou DIANDUE

2. De l'altérité à propos d'une maxime du poète latin Térence : « *homo sum, humani nihil a me alienum puto* »

Par Pierre-Claver MONGUI

3. Migritude et oralité dans *Verre Cassé* d'Alain Mabanckou
Par Chantal BONONO

4. Les voix(es) pour parler de l'Autre dans *Le Mal de peau* de Monique Ilboudo
Par Fatou Ghislaine SANOU

5. Regard et altérité dans les Mémoires d'Amadou Hampâté Bâ
Par Assi Diané Véronique

6. Perceptions de l'altérité dans *Les Sept solitudes de Lorsa Lopez* de Sony Labou Tansi et dans *Grenouilles* de Mo Yan

Par Charles Yaovi Mensah KOUMA

7. Pour une poétique scénographique de l'Altérité dans les écritures africaines francophones postmodernes et postcoloniales
Par Dacharly MAPANGOU

8. Sidiki Bakaba et la problématique de l'altérité dans les spectacles *Monoko-Zohi, Iles de tempête* et *La Malice des hommes*

Par Banhouman KAMATE

9. **Claridade et l'Afrique : l'identité cap-verdienne entre altérité et malentendu**
Par Eugène TAVARES

10. L'Ecriture de la relation dans l'archéologie du senghorisme. Autour de *Chants d'ombres* et *d'Ethiopiques*

Par Max-Médard EYI

11. Le pornostyle de Sami Tchak
Par J.J. Rousseau TANDIA MOUAFOU

12. Les métaphores postcoloniales du Sida. Regard et mise à mort de l'Autre
Par Yannick ALEKA ILOUGOU

13. La femme-silure et la symbolique de l'altérité dans « *Muyisi* et le pêcheur », conte punu du Gabon

Par Léa Zame Avezo'o

14. La représentation de la nature dans le roman gabonais

Par Didier TABA ODOUNGA

15. L'altérité dans la lutte des classements sociaux au Gabon
Par Placide ONDO

16. Le Gabon ouvert et ses ennemis. Considérations philosophiques sur les nouvelles frontières de la citoyenneté
Par Flavien ENONGOUE

17. La conservation du « patrimoine culturel » au Gabon: enjeux et perspectives sur l'histoire, la mémoire et l'identité
Par Serge MBOYI BONGO

L'altérité dans la lutte des classements sociaux au Gabon

Placide ONDO, Université Omar Bongo, Département de sociologie

Résumé

Cet article analyse l'altérité au Gabon à travers la lutte des classements sociaux. Cette lutte entre les catégories considérées comme « l'autre » n'a pas seulement pour objectif l'accès aux positions gratifiantes, mais aussi la visibilité : se faire voir, se faire valoir, se faire reconnaître.

L'analyse part des fondements des principes légitimes - donc dominants - des rapports à l'autre. L'Etat y apparait comme l'agent structurant les rapports à l'altérité. Puis, elle montre comment cette altérité produite par l'Etat est déployée dans la sphère non officielle pour structurer les rapports sociaux dans la quotidienneté des interactions de face à face. Enfin, l'analyse montre que dans cette lutte pour la reconnaissance, l'altérité peut prendre la forme d'une négation de l'autre.

Mots-clés : Altérité, Classements sociaux, Gabon, Interactions sociales, Négation sociale, Reconnaissance.

Abstract

This article talks about alteralbibility in Gabon through of social classifications. This fight between categories considered as "other does not have, only, for objective access to gratifying positions, but also a visibility to seen, to be asserted, to be recognized.

The analyse starts from fundamental principales – in fact dominants – of relationship with other. Therefore, State appears to be structuring agent of reports to alterability. Than this analyse shows how this altered produce by State in spread in unofficial sphere in order to structure social relationships in daily interaction of face to face. At last, this analyse shows that's in this recognition fight, altered can be understand as the negation of others.

Key-words: Alterability, Social classifications, Gabon, Social interactions, Social negation, Recognition.

Introduction

L'actualité sociale et politique du Gabon nous livre une abondance de noms des lieux (*mapanes, matitis, cité des immortels, localités*, etc.) et des personnes (*makayas, mamadous, indignés, illustres fils, émergents*, etc.). L'une des particularités de ces noms est qu'ils ne sont pas officiels. Et c'est là que réside aussi tout leur intérêt car ils sont issus des perceptions et, à ce titre, sont porteurs d'une vision du monde social mais aussi d'une division sociale du monde : *mapanes ou matitis/ cité des immortels ; illustres fils ou hauts cadres d'une localité/makayas ; émergents/indignés ; Gabonais/légion étrangère, etc.* En un mot, ces noms sont l'expression de l'altérité car ils servent à désigner « l'autre ». En même temps, ils renseignent sur la « construction sociale » (P. Berger et T. Luckman, 1986) de la catégorie « autre » qui repose sur la classification. C'est pourquoi, l'altérité sera abordée à partir des logiques d'inégalité et de domination car la position occupée (par « l'autre » et qui objective les propriétés de « l'autre ») dans la structure sociale détermine la vision du monde et les prises de position comme relation objective à la position de « l'autre ». Chaque position ou catégorie « autre » est ainsi objectivement définie par la relation aux autres positions c'est-à-dire à celle de l' « autre ». Pour le dire autrement, les propriétés perçues ou reconnues à l' « autre » permettent de le situer par rapport aux « autres » dans la structure sociale.

C'est dans cet espace social, c'est-à-dire la distance qui sépare deux positions, que nous allons analyser l'altérité comme « lutte des classements » des catégories considérées comme « l'autre ». C'est une lutte qui n'a pas uniquement pour objectif l'accession au pouvoir de classification et aux positions gratifiantes. Elle vise aussi la visibilité, c'est-à-dire se faire voir, se faire valoir, se faire reconnaître. De ce fait, « la présence ou l'absence d'un groupe dans le classement dépend de son aptitude à se faire reconnaitre, à se faire apercevoir et se faire admettre, donc à échapper à l'existence bâtarde des "sans noms"» (P. Bourdieu 1979, p. 560). Car « être socialement c'est essentiellement être perçu, c'est-à-dire faire reconnaître aussi positivement que possible ses propriétés distinctives, par une mise en scène/mise en valeur adéquate » (A. Accardo, 2006, p. 111). La lutte des classements s'actualise ainsi quotidiennement par les « rites d'interaction » (E. Goffman, 1974) qui sont l'ensemble des comportements et des protocoles rythmant la dissymétrie sociale des individus et des groupes dans leurs interactions.

L'analyse portera d'abord sur les fondements des principes légitimes, donc dominants, des rapports à l' « autre ». L'Etat y apparait comme l'agent structurant les rapports à l'altérité. Puis, elle montrera comment cette altérité produite par l'Etat est déployée dans la sphère non officielle pour structurer les rapports sociaux dans la quotidienneté des interactions de face à face, c'est-à-dire faire reconnaitre la dissymétrie sociale entre les catégories « autres » par une dénégation de leur distance sociale. Mais dans cette lutte pour la reconnaissance par l' « autre » et de l' « autre », l'altérité peut prendre, paradoxalement, la forme d'une négation sociale de l' « autre ». Ce sera la troisième articulation de l'analyse.

1. Nomination politique et production institutionnelle de l'altérité

Les nominations aux fonctions politico-administratives jouent un rôle majeur dans la production de l'altérité et la distinction, car elles distribuent inégalement les postions sociales et les capitaux symboliques qui leur sont associés. En effet, la nomination un « acte par lequel on décerne à quelqu'un un titre, une qualification socialement reconnue, est une des manifestations les plus typiques du monopole de la violence symbolique légitime qui appartient à l'Etat ou à ses mandataires » (P. Bourdieu, 1987, p. 161).

Le rapport à l'autre est ici institué par la frontière que l'acte de nomination établit entre les personnes appelées à entrer dans la sphère politico-administrative pour y exercer un pouvoir légitime, et celles qui, lorsqu'elles ne sont pas désignées, en sont exclues. Autrement dit, il y a l' « autre » désigné comme « gouvernants », et l' « autre » appelé « gouvernés ».

Depuis 1990[1], l'acte de nomination obéit à un rituel politique visant à porter à la connaissance et à la reconnaissance des identités officielles : celles des personnes nommées, donc de l' « autre » comme gouvernants. Ainsi de 1990 à 2009, après la confirmation par la Cour constitutionnelle des résultats des élections présidentielles, le président élu (sans interruption Omar Bongo) annonce lui-même à la télévision le nom de son Premier ministre. Ce dernier passera, à son tour, annoncer la composition du Gouvernement. Les nominations des membres des cabinets ministériels, des responsables des directions et services, sont rendues publiques « au titre des mesures individuelles »[2] annoncées par le porte-parole du Gouvernement. Mais après l'élection présidentielle de 2009, suite au décès du Président Omar Bongo, le nouveau pouvoir opte pour d'autres pratiques de légitimation. L'annonce du Gouvernement est faite par le Secrétaire Général de la Présidence. Les cérémonies d'installation des membres du Gouvernement et des responsables des services administratifs ont été supprimées pour affirmer le principe républicain de l'Etat qui interdit toute assimilation des responsabilités gouvernementales aux particularismes de tous ordres : on n'est pas membre du Gouvernement au compte d'une ethnie ou d'une localité. On est au service de l'Etat. Mais depuis 2014, avec le troisième Gouvernement, le pouvoir, en quête de légitimité, revient sur les pratiques légitimatrices d' « installation officielle » et de « présentation aux populations » des personnes promues aux fonctions politico-administratives.

Pour que les personnes nommées soient connues et reconnues, elles doivent être vues. La télévision d'Etat (RTG 1) joue ce rôle de légitimation. Elle est chargée de montrer les cérémonies de « passation de service » comme acte de présentation des identités officielles. Il s'agit de montrer, à la face de tous, la position et le pouvoir que

---

[1] Date de retour au multipartisme après la tenue de la conférence nationale qui mit fin au régime de parti unique (1968-1990)

[2] Par analogie à la liturgie ecclésiale, la nomination et la cérémonie d'installation sont devenues, ainsi que le montre G. Rossatanga-Rignault, un « rituel du théâtre politique gabonais » : « Suite logique de la nomination, l'installation des promus est un rite dont la fonction symbolique s'inspirant des rituels traditionnels d'investiture ou d'adoubement est devenue une composante essentielle de la liturgie politique gabonaise. Et, si la nomination est une sorte de "première communion", la cérémonie d'installation apparait comme la "confirmation" accordée au récipiendaire, de sorte que ceux qui n'ont pas assisté à la "communion" ont une chance supplémentaire de prendre part, même par écran de télévision interposé, à la liturgie de partage du "corps de l'Etat"» (2005, p. 23).

l'Etat confère à la personne nommée. De ce fait, la télévision joue un rôle considérable dans les formes étatiques de classification sociale.

La consécration étatique doit s'amplifier dans la ratification populaire, une autre façon de structurer l'altérité dans des situations de face à face. Après avoir été nommé et installé, il faut aller se faire reconnaitre dans sa localité d'origine à travers les manifestations folkloriques[3]. Par cet acte, la personne promue politiquement est populairement consacrée et anoblie avec le titre d' « illustre fils ». Dans cette logique, « l'autre » est identifié d'un côté comme « illustre fils » ou « haut cadre » d'une localité et, de l'autre, comme « originaire » ou « population » d'une localité.

Les pratiques de nomination, d'installation et de présentation aux populations sont donc porteuses du principe de séparation qui est au fondement du rite d'institution car elles consistent à « sanctionner et à sanctifier, en faisant connaitre et reconnaitre, une différence (préexistante ou non), à la faire exister en tant que différence sociale, connue et reconnue par l'agent investi et par les autres » (Bourdieu 2001, p. 178) : on est connu d'un côté comme membre du gouvernement, député, maire, candidat, etc., et de l'autre, comme administrés, électeurs.

2. Euphémisation de la distance sociale et déférence de « l'autre »

L'acte de nomination opère doublement pour faire reconnaitre le promu, c'est-à-dire obtenir que nul ne puisse ignorer ou contester l'exercice de la fonction à laquelle il a été promu. Elle opère aussi pour que le « corps propre » de la personne nommée puisse incarner la fonction occupée et, à ce titre, être différent du corps de la personne qui n'a pas été nommée. Il s'agira d'abord d'affirmer le pouvoir de manière visible, publique pour le faire accepter comme doté du droit à la visibilité. Dans cette logique, les biens et matériels liés à la fonction (bureau, mobilier, matériel informatique, véhicules, etc.) et effets personnels (serviette, téléphone portable, vêtements, bijoux, etc.), constituent des instruments de (dé) monstration du pouvoir et, à cet effet, contribuent à l'affirmation des rapports dissymétriques entre l' « autre » promu et l' « autre » non promu. Les véhicules aux plaques d'immatriculation couleur bleue (signe d'une propriété de l'Etat à différencier des véhicules aux plaques jaunes qui sont une propriété privée) sont les signes les plus arborés pour l'affirmation d'une position politico-administrative. Les présidents des corps constitués et certains membres du Gouvernement se font encore distinguer par des escortes de motards avec sirènes.

Puis, il faut exercer une « autorité paternaliste » (P. Bourdieu, 1998, p. 65) fondée sur l'enveloppement affectif ou la séduction, sur la prise en charge de tout ce qui se passe dans l'institution ou le service, et enfin, sur la protection généralisée du personnel subalterne. Ces marques « d'attention d'autorité » s'expriment souvent par des cadeaux offerts aux collaborateurs, des participations financières à leur mariage ou à un deuil dans leur famille. Ces dépenses comme de nombreuses autres effectuées hors du cadre professionnel, font partie des « dépenses démonstratives » (P. Bourdieu,

[3] La personne promue reçoit « d'un "sage" ou d'un "chef traditionnel" [….] des "bénédictions" (souffle dans les mains que l'on fait passer sur le visage et au niveau des hanches) et des attributs du pouvoir (chasse-mouches, torche indigène, peau d'un félin, port d'un pagne, port sur les épaules par les populations, etc.) dans une ambiance rythmée par des chants, des danses et cris de joie » (P. Ondo, 2001, p. 141).

1980, p. 226) qui sont une sorte d'auto-affirmation légitimatrice par laquelle le pouvoir se fait connaitre et reconnaître dans la sphère publique et institutionnelle tout comme dans la sphère privée.

Enfin, le promu doit s'exprimer publiquement par des rappels à l'ordre. En présence des usagers, on n'hésitera pas, d'un ton ferme, à exprimer à un collaborateur une insatisfaction de la tâche qu'il a accomplie ; une façon de dire : « ici c'est moi le patron ». Cette modalité d'affirmation de l'autorité rend compte de la distribution inégale de l'autorité dans l'espace institutionnel.

Les positions et prises de position des personnes promues franchissent l'espace institutionnel qui les consacre pour s'officialiser dans l'espace privé, afin de donner une ubiquité à la fonction et enraciner en même temps dans l'espace social la dissymétrie sociale de l'altérité : le rapport entre les personnes promues et celles qui ne le sont pas.

La présence dans les mêmes sphères sociales, des personnes occupant des positions sociales différentes, provoque la lutte des classements par le paradoxe de cette proximité symbolique comme moment et lieu d'affrontement symbolique qui prend forme dans un double jeu : rapprocher physiquement les personnes occupant des positions sociales différentes pour mieux marquer la frontière sociale, qui les sépare. Autrement dit, la distinction procède ici de la (dé) négation de la distance sociale pour mieux mettre en évidence les inégalités[4].

Il n'est pas surprenant ainsi de voir des membres des classes dominantes participer à un jeu populaire : le *songo*. En effet, sur les lieux de ce jeu traditionnel, on rencontre des conseillers de ministres ou à la présidence, des hauts cadres des administrations publique et privée, des universitaires. Un ancien ministre participe régulièrement à ce jeu. Un de ses sites au quartier Cocotiers de Libreville a reçu récemment la visite du président de la République. Cette pratique de la haute société gabonaise ressemble à celle de la rumba par les élites culturelles et politiques congolaises « comme signe que l'on sait encore s'amuser et vivre malgré les responsabilités ou la notoriété » (E. Dorier-Apprill, A. Kouvouama, 1998, p. 178).

Dans les bars comme sur les lieux du *songo*, la simplicité du vêtement contraste avec le costume-cravate des occasions officielles. Mais la griffe[5] d'une grande marque sur un tee-shirt ou une paire de basket, la finesse de la couture d'une chemise en pagne et la qualité des bijoux renseignent sur le rang social élevé. La participation au *songo,* comme affirmation d'une identité culturelle ou ethnique, s'accommode mal avec une correction fortement occidentalisée. Il s'agit de dissimuler la distance sociale par une pratique culturelle et la simplicité vestimentaire, comme pour se fondre dans le groupe ethnique. Cette dissymétrie des relations est aussi construite lors des cérémonies de deuil et de mariage.

Dans ces moments de réjouissance et de recueillement, les rencontres des personnes socialement différentes sont favorisées par des relations politiques, familiales ou d'alliance. C'est un homme politique de la contrée ou un parent qui vient « rehausser de sa présence » une cérémonie de deuil ou « parrainer un mariage ». Cette

[4] Lire à ce sujet P. Ondo (2009, p. 75-97).

[5] Sur les fonctions de distinction et de présentation de la griffe, voir P. Bourdieu et Y. Delsault (1975, p. 7-37).

présence physique s'accompagne d'une présence financière : on doit « déposer une enveloppe ». Cette double présence incline les membres des classes dominées à la déférence qui est « un composant symbolique de l'activité humaine dont la fonction est d'exprimer à un bénéficiaire l'appréciation portée sur lui, ou sur quelque chose dont il est le symbole, l'extension ou l'agent » (E. Goffman, 1974, p. 50-51).

Ainsi à l'arrivée d'un membre de la bourgeoisie politico-administrative, on s'avancera vers lui, presque à tour de rôle, le saluer avec les deux mains en s'inclinant légèrement comme pour témoigner de son allégeance. Ces salutations s'accompagnent du rappel de son titre ou de sa fonction : « Excellence Monsieur le Ministre », « Vénérable Sénateur », « Honorable député », « Monsieur le Conseiller », « Monsieur le Directeur », etc. Puis confortablement installé dans un fauteuil spécialement réservé pour lui, l' « invité de marque » doit être le premier servi. Une jeune dame est à cet effet choisie pour ses soins. Elle prend commande d'une boisson et/ou d'un repas en fléchissement les genoux pour se mettre à la hauteur de cette personnalité, déjà assise.

3. Affirmation de la position dominante et (dé) négation de « l'autre »

La lutte des classements sociaux repose aussi sur la négation de l' « autre » comme acte de domination et, paradoxalement, de connaissance et de reconnaissance de l' « autre-dominant » par « l'autre-dominé ». Cette pratique consiste à accentuer la distance sociale qui sépare ces deux catégories « autre », en (re)poussant « l'autre-dominé » vers l'extrémité inférieure de sa position sociale, ce qui tend à l'annuler socialement. De ce fait, cette distance sociale modifie la forme de la lutte qui passe de la déférence à la contestation sociale[6]. L'affrontement va donc opposer la classe au pouvoir depuis 2009 nommée « les émergents », qui définit la politique du gouvernement, et les « indignés » qui s'insurgent contre les mesures et agissements des gouvernants. Les « indignés » se répartissent en quatre groupes, selon la nature de leur négation sociale :

-La négation politique. La négation de « l'autre » se traduit par le dénie de son expression civique. Depuis 1990, on assiste à une inversion, au profit du parti au pouvoir, des résultats des consultations nationales. Ce refus d'alternance politique, par détournement du vote et de son sens, est perçu comme une privation au peuple de ses droits civiques : c'est « l'indignité nationale ». Cette situation a conduit à la création, en 2013, d'un mouvement appelé « les souverainistes » qui regroupe des intellectuels, des membres de la société civile et des personnalités politiques. L'objectif avoué est de reconquérir la souveraineté du peuple par le départ de la famille Bongo au pouvoir depuis 1967.

-La négation sociale. Les difficultés de régularisation administrative à la Fonction publique, les retards dans le calcul et paiement des rappels et des pensions retraite, les négociations à répétition sur la revalorisation de la grille salariale, les plans sociaux et le non-paiement des indemnités de licenciement précarisent les Gabonais. Cette précarité produit des indigents, c'est-à-dire des personnes qui n'ont pas assez de ressources pour subvenir à leur besoins. Par euphémisme, les pouvoirs publics

[6] Lire Placide Ondo (2015, p. 97-128).

recourent à la notion de « personnes économiquement faibles » pour parler de cette réalité.

-La négation à la propriété foncière. L'indignité relève d'une certaine production de l'espace par l'aménagement de la ville et du territoire. Tous les travaux à cette fin ont occasionné des délogements. De nombreuses personnes délogées n'ont pas été indemnisées à hauteur de leurs investissements. Pour d'autres, les délais de délogement n'ont pas été suffisants pour se reloger (construire une nouvelle maison ou trouver un logement locatif). Mais dans tous les cas, l'Etat ne leur a pas donné des sites de relogement, même non viabilisés. Toutes ces frustrations ont conduit aux mouvements appelés des « déguerpis », une mobilisation des victimes des décisions du Gouvernent qui ont produit une inégalité devant la propriété foncière.

-**La négation à l'humanité.** Elle est produite par les « crimes rituels ». Cette pratique consiste à prélever, à vif, des organes vitaux d'un individu (yeux, langues, sexe, etc.) à but fétichiste. Elle apparait comme la forme dominante de la négation de « l'autre » car elle renvoie à l' (in) existence humaine et discrimine entre ceux qui doivent vivre et ceux qui doivent mourir ; entre ceux qui doivent mourir pour être « mangé » et ceux qui doivent vivre pour « manger » les autres. Les «crimes rituels» établissent ainsi une dissymétrie dans la dignité humaine : ceux qui sont dignes d'être considérés comme des humains, et ceux qui ne le sont pas. Cette inégalité en dignité humaine conduit, en toute logique, à dénier à ceux qui ne doivent pas être considérés comme des humains, le droit de s'indigner de cette indignité. Ainsi pour protester contre les «crimes rituels», dont de nombreux commanditaires cités sont dans l'entourage du chef de l'Etat, une coalition d'associations décide d'organiser une marche pacifique à Libreville au mois de mai 2013. Mais l'épouse du chef de l'Etat, entourée de nombreuses personnalités politiques, prend la tête d'une marche parallèle encadrée par les forces de sécurité, après avoir empêché la première par l'arrestation de ses initiateurs.

La négation à l'humanité a fortement influencé, depuis 2009, la migration de forme et de sens de l'action contestataire. La contestation sociale va s'approprier cette négation pour en faire une modalité d'action. Ainsi, pour protester contre les casses des maisons aux quartiers Lalala et Glass de Libreville, les femmes de la communauté mpongwè vont se déshabiller pour montrer leur postérieur aux agents publics. Cet acte est doublement significatif de la production de l'indignité humaine. Ces femmes font de la désacralisation de leur propre corps un mode d'action contestataire. Cette mise « en évidence, en les transgressant, les frontières qui font du corps, ou de telle ou telle de ses parties, un objet sacré » (P. Bourdieu, 1994, p. 2) vise ici à montrer le non-respect du sacré par le pouvoir. En même temps, il s'agit d'un acte de malédiction qui consiste à attirer sur les agents casseurs les forces maléfiques invisibles, afin que ces derniers ne connaissent que des infortunes dans leur vie pour avoir détruit ce qui est cher pour ces populations (les habitations) comme le corps de la femme leur est sacré. C'est une convocation du spirituel (les forces invisibles) pour répondre à un acte temporel (casses des habitations). Ce déplacement de la conflictualité sur le champ religieux apparait comme une invocation d'un pouvoir supra naturel pour le rétablissement de l'égalité en dignité humaine.

L'autre forme d'action contestataire est la grève de la faim. C'est dans l'ambivalence de cette action que se trouve l'appropriation symbolique de la négation à l'humanité : se laisser mourir pour revendiquer ses droits[7].

Ce mode d'action tire aussi sa force (symbolique) du caractère sacré de l'Eglise, son lieu d'exercice perçu comme lieu symbolique de la dignité humaine[8]. En effet, l'esplanade Notre Dame de l'Assomption de la cathédrale Sainte Marie est-elle devenue le lieu par excellence de la contestation sociale[9] Les nombreuses banderoles accrochées au mur de soutien de cette esplanade ont conduit les populations à baptiser ce mur «mur des lamentations».

Conclusion

Le rapport à l'altérité au Gabon reste fortement structuré par l'Etat qui distribue inégalement les positions institutionnelles entre les individus, à travers les actes de nomination qui portent à la connaissance et à la reconnaissance des personnes promues aux fonctions officielles. Par cet acte l'Etat définit la frontière symbolique nécessairement sociale entre l' « autre-gouvernant » et l' « autre gouverné ». Mais la conjoncture sociale et politique travaille socialement les représentations sur ces catégories « autres » pour produire d'autres identités (autres » classées et classifiantes.

Ces identités se diffusent, sous différentes formes, dans les sphères publique et privée. Elles sont à l'œuvre dans les situations médiates et de face à face. Ainsi la lutte des classements des catégories considérées comme « autres » s'enracine dans la structure sociale à partir d'une double logique qui assoit la domination : diminuer la distance sociale entre les catégories « autre » pour mieux marquer, dans les situations non officielles et de face à face, la différence sociale et susciter la déférence chez l' « autre dominé ». En même temps dans des situations officielles, qui cultivent l'impersonnalité du pouvoir légitime, l' « autre dominé » est repoussé vers le pole inférieur de sa position sociale afin de creuser la distance avec l' « autre dominant ». La lutte des classements tend ainsi à la négation de l' « autre dominé ».

---

[7] Cette logique est clairement exprimée par les leaders de la CONASYSED entrés en grève de la faim après plus de 9 mois de suspension de leur salaire : *« Suite à la suspension de nos salaires par MOUNDOUNGA et après avoir épuisé toutes les voies de recours légales, nous n'avons d'autres choix que de donner satisfaction à MOUNDOUNGA. Il a pris nos salaires, nous lui offrons nos vies en prime pour que vive le Gabon émergent ! Puisse DIEU le bénir! ». Dans* L'hebdomadaire *Echo du Nord,* n°99 du 05 septembre 2011, 2.

[8] Le Vicaire général Mgr Patrick Nguema Edou rappelle ainsi au collectif dit des jeunes de l'Estuaire venus s'opposer aux différents mouvements de revendication présents au parvis de la Cathédrale de Sainte Marie *: « je vous invite à rassembler vos membres et à quitter les lieux. L'Eglise a toujours été un lieu de refuge pour les personnes en détresse ».* (*L'Union,* 2014, p. 7).

[9] Celle des élèves recalés au baccalauréat, des étudiants exclus de l'université Omar Bongo, des licenciés de la CNSS, des enseignants qui ne perçoivent pas leur salaire depuis qu'ils sont en activité, des enseignants dont les salaires ont été suspendus, etc.

Références bibliographiques

ACCARDO Alain, 2006, *Introduction à une sociologie critique. Lire Pierre Bourdieu*. Marseille, Angone.
BERGER Peter & LUCKMAN, Thomas, 1986, *La Construction sociale de la réalité Paris*, Méridiens-Klincksieck.
BOURDIEU Pierre, 1998, *La Domination masculine*, Paris : Seuil.
----------, 1982, *Leçon sur la leçon*, Paris, Minuit.
----------, 1980, *Le Sens pratique*. Paris, Minuit.
----------, 1979, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit.
BOURDIEU Pierre & DELSAULT Yvette, 1975, « Le couturier et la griffe. Contribution à une théorie de la magie », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°1, Paris, Seuil, p. 7-36.
DORIER-APPRILL E., KOUVOUAMA A. & APPRILL C, 1998, *Vivre à Brazzaville. Modernité et crise au quotidien*, Paris, Karthala.
GOFFMAN Erving, 1973, *La Mise en scène de la vie quotidienne. La présentation de soi*, Paris, Minuit.
----------1974, *Les Rites d'interaction*, Paris, Minuit.
MVE ONDO Bonaventure, 1990, *L'Owani et le Songo. Deux jeux de calculs africains*, Libreville, Paris, Sépia.
ONDO Placide, 2011, « L'évergétisme dans l'enseignement et la production des fétiches politiques au Gabon », *Revue gabonaise de sociologie*, n°4, Paris, L'Harmattan, p. 125-152.
----------, 2016, « Dramaturgie sociale et lutte des classements à Libreville », *Les Humanités gabonaises*, n°6, Libreville, Les Editions Ntsame.
----------, 2015, « Le renouveau de la contestation sociale et la lutte contre la production de l'indignité au Gabon », *Revue gabonaise de sociologie*, n°8, Paris, L'Harmattan, p. 97-128.
----------, 2009, « Le "kongossa" politique ou la passion de la rumeur à Libreville. Un mode de participation politique » *Politique africaine*, n° 115, Paris, Karthala, p. 75-97.
ROSSATANGA-RIGNAULT Guy, 2005, « "Au titre des mesures individuelles….". Petit catéchisme des liturgies politiques gabonaises », *Rupture-solidarité*, n° 6, Paris, Karthala, p. 11-31.
VOIROL Olivier, 2004, « Reconnaissance et méconnaissance. Sur la théorie de la Violence symbolique », *Information sur les sciences sociales,* vol. 43, 3, p. 403-433.